Les moments de rassemblements : les dates à retenir

Prochain Congrès des Maires d'Indre-et-Loire :

→ 28 novembre 2019 au Palais des Congrès (ex-Vinci) de Tours.

Les inscriptions se feront via un mail d'invitation envoyé dans les prochaines semaines.

Les nouveaux Maires élus :

→ Françoise MORIN,
Maire de **POUZAY**

→ Gérard LEGRAS,
Maire de **MONTRÉSOR**

→ Xavier DUPONT,
Maire de **RILLÉ**

Renouvellement général des Conseils Municipaux :

→ 15 mars (1er tour)
→ 22 mars 2020 (2nd tour)

Prochaines formations :

→ Communication pré-électorale
Le 19 septembre 2019
à 18h à la Maison des Sports.

→ Modes alternatifs et participatifs de financement des collectivités - Mécénat et crowdfunding
D'ici la fin de l'année.

→ Responsabilité du Maire
D'ici la fin de l'année.

Le Club des Femmes élues

Le Club des Femmes élues organisera une tombola dans le cadre du prochain Congrès des Maires d'Indre-et-Loire au profit d'une association. L'an dernier, cette tombola avait permis le versement de 1 300 euros aux Blouses Roses.

Le Club des Femmes élues a organisé le 9 mars dernier un ciné-débat avec la projection du film « La Dame de Fer ». Pour rappel, les rencontres organisées par le Club des Femmes élues sont ouvertes à l'ensemble des femmes membres des Conseils Municipaux (Maires, adjointes ou conseillères municipales) et des Conseils Communautaires.

La Maison des Maires d'Indre-et-Loire,
une équipe à votre écoute

Alexandre NORGUET
Directeur

Hélène BUGNY
Juriste

Béatrice DA SILVA
Assistante de Direction

Permanence Le Président Cédric de OLIVEIRA reçoit les Maires sur rendez-vous
Le mercredi - 31, rue Mirabeau - 37 000 Tours - **02 47 33 37 00**

N°1 - SEPTEMBRE 2019

MAISON DES MAIRES D'INDRE-ET-LOIRE

Le journal de la Maison des Maires de Touraine

Éditorial de Cédric de OLIVEIRA,
Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Cher(e) collègue,

Je suis très heureux de vous présenter la première édition du Journal des Maires de Touraine à travers lequel je tiens à vous rendre compte de l'activité de la Maison des Maires et de la façon dont elle agit pour défendre les intérêts des communes de notre Département.

Cette action se fait, d'une part, en lien avec l'activité de l'AMF au niveau national, comme c'est le cas des consultations lancées par le Gouvernement pour le projet de loi « Engagement et proximité » dont l'objectif affiché est de faciliter l'exercice des mandats locaux.

D'autre part, la défense de vos intérêts au niveau départemental est également fondamentale à mes yeux. Les Rencontres des Maires que nous organisons avec Monsieur Guy de BRANTES, Président de l'Association des Maires Ruraux d'Indre-et-Loire, nous permettent à cet égard à la fois de nourrir notre réflexion mais également de donner de la force aux discussions que nous menons avec l'État. Au-delà des propositions concrètes que nous publierons, ces moments d'échanges nous incitent à être très vigilants quant aux réformes qui menacent les services offerts à la population. Je ne mentionnerai ici que la réforme relative à la présence des trésoreries : vous pouvez compter sur ma diligence pour que nous ne subissions pas, une nouvelle fois, des promesses de maintien de services qui ne seraient pas tenues sur la durée.

> « Défendre les intérêts des communes. »

Le Journal des Maires vous permettra de vous tenir informé(e) de ces interventions et des différentes actions menées au sein de l'AMIL. Je vous invite donc à vous saisir de ce nouveau support de communication qui se veut un outil supplémentaire au service de votre mandat.

Vous savez pouvoir compter sur mon engagement et mon implication pour être à vos côtés afin que la Maison des Maires vous accompagne le plus efficacement possible.

Cédric de Oliveira

Rencontres avec les Maires

D'octobre 2018 à septembre 2019, Messieurs Cédric de OLIVEIRA, *Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire* et *Maire de Fondettes*, et Guy de BRANTES, *Président de l'Association des Maires Ruraux d'Indre-et-Loire* et *Maire des Hermites*, ont organisé les « Rencontres des Maires » sur l'ensemble du territoire.

Ces Rencontres ont pris la forme de réunions au niveau de chaque intercommunalité (deux réunions pour les plus grandes intercommunalités).

En voici le calendrier :

- > 17/10/2018 – Ferrière-Larçon
- > 06/11/2018 – Restigné
- > 14/11/2018 – Vernou-sur-Brenne
- > 12/12/2018 – Druye
- > 01/03/2019 – Le Boulay
- > 05/03/2019 – Seuilly
- > 14/03/2019 – Braslou
- > 05/04/2019 – Pouzay
- > 23/04/2019 – Dierre
- > 25/04/2019 – Genillé
- > 16/05/2019 – Cangey
- > 04/06/2019 – Hommes
- > 17/06/2019 – Pont-de-Ruan
- > 03/09/2019 – Saint-Paterne-Racan

Ces Rencontres donneront lieu à la rédaction d'un rapport synthétisant les propositions des Maires d'Indre-et-Loire. Ce rapport sera publié lors du prochain Congrès des Maires et sera remis à Madame la Préfète, aux parlementaires ainsi qu'au Président de l'Association des Maires de France, Monsieur François BAROIN. ■

Au total,
14
Rencontres des Maires
auront été organisées
avec la participation de
plus de 140 Maires.

Disparition de notre ami

Jean SAVOIE, Maire de Pouzay et Doyen des Maires d'Indre-et-Loire

Années d'engagement de Jean SAVOIE :

Maire de Pouzay
1965-2019

Conseiller général
1997-2014

Le 22 février dernier, notre ami Jean Savoie nous a quittés à l'âge de 95 ans. Il était indispensable de lui rendre hommage dans cette première édition du Journal des Maires d'Indre-et-Loire tant il fut un grand élu de notre territoire ainsi qu'un entrepreneur qui a indéniablement contribué au dynamisme de l'économie de notre belle Touraine.

Il était Maire de Pouzay, village qui l'a vu naître en 1923, depuis 1965 après en avoir été adjoint au Maire de 1956 à 1965. Il a donc présidé aux destinées des pouzéennes et pouzéens pendant près de 54 ans. Il a par ailleurs été Conseiller général du canton de Sainte-Maure-de-Touraine de 1997 à 2014.

Son dévouement au service des autres allait bien au-delà de ses engagements politiques, en tant que chef d'entreprise de la société familiale Savoie, il avait également à cœur de mettre en œuvre ses projets avec efficacité et humanité.

Jean Savoie était ainsi un homme de conviction qui aimait servir avec passion les autres et défendre les intérêts de ses concitoyens aussi bien que ceux de sa profession en tant que président de la Fédération départementale puis Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics.

La longévité de son mandat de Maire est un marqueur de la confiance, de la fidélité et du respect que ses concitoyens lui accordaient sans discontinuer. Ces valeurs étaient d'ailleurs au centre des actions qu'il menait dans toutes les représentations qu'il a eu à assumer.

Un exemple est frappant à cet égard : ce grand républicain avait accroché dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Pouzay le portrait des huit chefs d'État qu'il avait connu. Il considérait qu'il s'agissait là « *d'une marque de respect* » car « *ces hommes [avaient] donné à la France, [c'était] un signe de reconnaissance* ».

Jean Savoie était le doyen des Maires d'Indre-et-Loire et le vice-doyen des Maires de France. Sa sagesse, son expérience et sa bienveillance nous manquent et manquent plus largement à la Touraine depuis maintenant plus de six mois.

À travers ces lignes, c'est l'ensemble des Maires d'Indre-et-Loire qui lui adresse ainsi qu'à sa famille un dernier hommage en le remerciant et en lui faisant part de sa reconnaissance pour la force de son engagement au service de la Touraine ainsi que pour sa sagesse et son humanité rares. ■

→ **Un hommage lui sera rendu** au prochain Congrès des Maires.

Le saviez-vous ? Le nouveau Doyen des Maires est Pierre DATTÉE, Maire de Saunay.

Actualités des Maires de France

102ème Congrès des Maires de France

Le 102ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité se tiendra du 19 au 21 novembre 2019 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris sur le thème « Les Maires, au cœur de la République ». Ce congrès sera l'occasion pour les congressistes de débattre, d'échanger et d'interpeller les pouvoirs publics sur des enjeux majeurs. Vous êtes attendus nombreux à cette 102ème édition qui témoignera, comme chaque année, de l'unité et de l'engagement quotidien des élus locaux auprès des populations et leur rôle toujours irremplaçable dans l'organisation et la cohésion territoriales de la France.

Consultation en ligne pour la sécurité et la dignité du mandat de Maire

Après le recueillement en mémoire de Jean-Mathieu Michel, maire de Signes, décédé alors qu'il tentait de faire appliquer la loi et de protéger sa commune, l'AMF a souhaité aller plus loin en s'associant à l'initiative du Sénat pour que la réalité des difficultés que les maires rencontrent soit plus quantifiable et portée à la connaissance de tous pour tenter d'y remédier. Le Sénat a lancé une consultation en ligne à l'intention des élus, qui vous a été adressée personnellement, par le président de l'AMF, le 13 août. Vous avez jusqu'au 15 septembre prochain pour apporter votre contribution afin que la Commission des lois examine le plan d'action nécessaire pour garantir à l'ensemble des maires leur sécurité et la dignité dans l'exercice de leur mandat.

Renseignements www.asso.amf.fr

1er Diner-débat des Maires

en présence du Général d'Armée Pierre de VILLIERS

Le 13 mai 2019 était organisé, à l'hôtel Mercure de Tours nord, le premier Diner-débat des Maires d'Indre-et-Loire avec en invité exceptionnel le Général d'Armée Pierre de Villiers, ancien Chef-d'État Major des Armées.

Cet événement a été un véritable succès avec plus de 150 participants présents à assister à une conférence donnée par le Général sur le thème de « *Qu'est-ce qu'un chef ?* ». Les Conseillers Départementaux, en tant que partenaires privilégiés de la Maison des Maires avaient également été conviés.

Celui-ci a d'abord fait état du contexte dans lequel la France s'inscrivait aujourd'hui avec un monde en tension qui a des répercussions sur tout le territoire national, à toutes les échelles, y compris dans les territoires ruraux. La Guerre a en effet, selon lui, changé de visage en étant plus diffuse et dispersée.

Dans cette perspective, les dirigeants doivent ainsi s'adapter à de nouveaux facteurs de pression. Néanmoins, le Général a insisté sur l'impérieuse nécessité de placer l'humain au milieu de toutes les décisions. En effet, son discours a été basé sur trois maître-mots que chacun devrait garder à l'esprit : « *Humanité, Unité et Espérance* ». ■

À noter : Un prochain diner-débat vous sera proposé d'ici la fin de l'année avec en invité exceptionnel : Jean-Louis DEBRÉ, ancien Président du Conseil Constitutionnel.

Ce que vous devez savoir ...

La loi de transformation de la fonction publique a été publiée au JO du 7 aout 2019.

Un décryptage des articles de cette loi a été rédigé par l'AMF, la FNCDG et le CNFPT. Il peut être demandé à la Maison des Maires.

À cet égard, une réunion de présentation de cette loi devrait être organisée dans le Département au mois d'octobre en partenariat avec le CDG 37 et le CNFPT 37.

Le projet de loi « Engagement et proximité » a été présenté en Conseil des Ministres le 17 juillet dernier.

À travers ce texte, le Gouvernement entreprend de reconnaitre l'engagement des maires et de conforter l'échelon de proximité que constitue la commune.

Une concertation va désormais s'ouvrir et la discussion parlementaire va être enclenchée. L'AMF sera extrêmement vigilante pour que les objectifs soient pleinement remplis et que les mesures qui sont parfois floues soient précisées et aillent dans le sens de la protection du mandat du mandat de Maire.

La loi pour une école de la confiance a été publiée au Journal officiel le 28 juillet 2019 et est applicable, tout comme ses décrets d'application, dès la rentrée 2019.

Parmi les nouveautés figure l'instruction obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est la mesure phare de la loi du 26 juillet 2019, même si finalement peu d'enfants sont concernés (10 % des enfants).

Autre nouveauté : l'emblème national de la République française, le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national sont affichés dans chacune des salles de classe des établissements du 1er et du 2nd degrés, publics ou privés sous contrat.

Une question juridique ? les juristes au service des Maires

02 47 33 37 00 - Du lundi au vendredi - 9h/13h et 14h/17h30

Ce service est exclusivement dédié aux Maires d'Indre-et-Loire.